

ABONNEMENT.

Ce Journal paraît le JEU-
DI, et l'abonnement com-
mence avec l'année, payable
d'avance, comme suit:

CANADA.....\$2.00
ETATS-UNIS...\$2.20
EUROPE.....\$4.00

Pour ceux qui ne se
conformeront point à
cette règle, l'abonne-
ment est de \$3.00, pay-
able à la fin de l'année.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLES.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la
réduction ainsi que la cor-
respondance se rattachant
aux abonnements, envoi
d'argent, annonces,
impressions, &c., &c.,
doit être adressé à
M. l'ADMINISTRATEUR
du *Foyer Domestique*, à Ottawa,
franc de port.

—*—
LE**FOYER DOMESTIQUE.**

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

Littérature.

LA
TERRE PATERNELLE. (1)

I.

UN ENFANT DU SOL.



ARMI tous les sites re-
marquables qui se dérou-
lent aux yeux du voya-
geur, lorsque, pendant la
belle saison, il parcourt le
côté du nord de l'île de Mont-
réal, l'endroit appelé le "Gros
Sault" est celui où il s'arrête
de préférence, frappé qu'il est
par la fraîcheur de ses campagnes, et la
vue pittoresque du paysage qui l'en-
vironne.

La branche de l'Outaouais qui, en
cet endroit, prend le nom de "Rivière
des Prairies" y roule ses eaux impé-
tueuses et profondes, jusqu'au bout de
l'île, où elle les réunit à celle du St.
Laurent. Une forêt de beaux arbres
respectés du temps et de la hache du
cultivateur, couvre dans une grande
étendue, la côte et le rivage. Quelques-
uns déracinés en partie par la force du
courant, se penchent sur les eaux, et
semblent se mirer dans le crystal lim-
pide qui baigne leurs pieds. Une riche
pelouse s'étend comme un beau tapis
sous ces arbres dont la cime touffue

(1) Cette magnifique Esquisse de mœurs a été
composée en 1846, par M. PATRICK LACOURT, notaire,
alors qu'il était employé à la Procure du séminaire
de St. Sulpice de Montréal.

offre une ombre impénétrable aux ar-
deurs du soleil.

L'industrie a su autrefois tirer parti
du cours rapide de cette rivière, dont
les eaux alimentent encore aujourd'hui
deux moulins, l'un sur l'île de Montréal,
appelé "Moulin du Gros Sault," et na-
guères la propriété de nos seigneurs;
et l'autre, presque en face, sur l'île Jésus,
appelé "Moulin du Crochet," apparte-
nant à MM. du séminaire de Québec.

Le bourdonnement sourd et majes-
tueux des eaux; l'apparition inattendue
d'un large radeau chargé de bois en-
traîné avec rapidité, au milieu des cris
de joie des hardis conducteurs; les ha-
bitations des cultivateurs situées sur
les deux rives opposées, à des inter-
valles presque réguliers, et qui se déta-
chent agréablement sur le vert sombre
des arbres qui les environnent, forment
le coup-d'œil le plus satisfaisant pour
le spectateur.

Ce lieu charmant ne pouvait man-
quer d'attirer l'attention des amateurs
de la belle nature; aussi, chaque année,
pendant la chaude saison, est-il le ren-
dez-vous d'un grand nombre d'habi-
tants de Montréal, qui viennent s'y
délaisser, pendant quelques heures, des
fatigues de la semaine, et échanger l'at-
mosphère lourde et brûlante de la ville,
contre l'air pur et frais qu'on y respire.

Farmi toutes les habitations des cul-
tivateurs qui bordent l'île de Montréal,
en cet endroit, une se fait remarquer
par son bon état de culture, la propreté
et la belle tenue de la maison et des
divers bâtiments qui la composent.

La famille qui était propriétaire de
cette terre, il y a quelques années,
appartenait à une des plus anciennes
du pays. Jean Chauvin, sergent dans
un des premiers régiments français en-
voyés en ce pays, après avoir obtenu